

Les inégalités à l'école

Déclaration du groupe de la CFTC

Quand les Français ont connu les évaluations comparatives des élèves de différents pays (PISA en 2009) et qu'ils ont appris que leurs enfants étaient fort mal classés, beaucoup ont voulu casser le thermomètre plutôt que de lutter contre la maladie du système éducatif. L'école, une des fiertés des valeurs républicaines, n'était plus ce qu'elle était : la France tombait de haut d'autant plus que l'école française est particulièrement mal classée quant à la correction des inégalités sociales. Cela pose la question, comment redonner à l'école l'ascenseur social qui lui manque.

La CFTC s'empresse avec toute la section de dénoncer les absurdités flagrantes du système : quasi absence de formation pédagogique des maîtres, nomination de jeunes sans expérience dans les classes les plus difficiles, recul de la scolarisation en maternelle alors que c'est l'âge où se jouent facilement la socialisation et l'intégration qui peuvent manquer aux enfants marginalisés par la langue ou par l'exclusion sociale. Autre absurdité : des réformes qui s'empilent sans avoir été appliquées, ou encore des budgets scolaires par enfant du primaire qui varient du simple au décuple selon les communes.

L'avis aborde aussi trois grands tabous de l'école française mais avec plus ou moins de force critique : d'abord le tabou du collège unique qui a fait croire trop longtemps que tous les élèves pouvaient avoir le même cursus pédagogique ; l'avis est plus vague sur le tabou de la carte scolaire : il est résolument pour, tout en reconnaissant qu'il est massivement contourné. Il propose que cette carte scolaire ne soit pas autoritaire mais procède d'une future égale attractivité des établissements scolaires. Effectivement, si cette utopie se réalise, alors il n'y aura même plus besoin de carte scolaire. Quant au troisième tabou, il est peut-être trop peu abordé : la coupure encore trop forte entre le monde de l'école et celui de l'entreprise.

La CFTC approuve l'insistance de l'avis sur le souci constant d'évaluation des élèves, des maîtres et des réformes. La CFTC approuve le développement de la mixité sociale d'autant plus que les départements où elle est déjà possible ont des résultats scolaires meilleurs que les départements où les catégories sociales des élèves sont plus homogènes. La CFTC pense que les dotations budgétaires sans revêtir un caractère punitif, doivent tenir compte de l'effort de mixité.

La CFTC soutient la proposition de clarification du socle commun de connaissances et de compétences ainsi que celle de l'application de la structure des cycles de deux fois trois ans de la fin de la maternelle à la fin du primaire, seule façon de gérer et de suivre des classes hétérogènes. À cet égard la CFTC aurait souhaité que l'avis se déclare de façon encore plus tranchée pour le soutien individualisé des élèves en difficulté. La CFTC aurait voulu aussi plus de développement sur la formation civique des enfants et un avis circonstancié quant à l'application de la loi sur l'intégration des enfants handicapés.

Tout compte fait, le groupe de la CFTC a voté l'avis.